

Type de réunion

Réunion de collège public

Avant chacun des débats, les professeurs présents (environ 50%) ont tenu à dire qu'ils n'étaient pas dupes, qu'ils savaient que le débat ne modifierait pas ce qui est déjà décidé, qu'eux-mêmes avaient choisi malgré tout d'y participer pour donner leur point de vue (texte joint dans la partie « Remarques complémentaires sur le débat »).

Trois personnels administratifs ont participé.

Une dizaine de parents seulement s'étaient déplacés mais ils ont participé de façon active.

Les débats sont restés très courtois.

Numéro et titre du premier sujet traité

22 - Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Les parents disent ignorer les modalités de recrutement et de formation des enseignants et se demandent quelle peut être leur contribution au débat.

Les professeurs expliquent le parcours de formation d'un enseignant depuis le baccalauréat jusqu'au CAPES en rappelant que de multiples types de recrutement et de formation ont existé pendant ces trente dernières années. La formation pratique dans l'année qui suit l'obtention du Capes théorique est également présentée aux parents : le professeur stagiaire, aidé par un tuteur, enseigne six heures par semaine dans une ou deux classes, c'est le stage en responsabilité ; il suit également un stage de pratique accompagnée d'une trentaine d'heures dans les classes d'un collège s'il exerce en lycée, et inversement. Au terme de cette année de formation professionnelle, le professeur reçoit sa première nomination, souvent loin de chez lui et sur un poste difficile : la première année est parfois éprouvante !

Un parent s'interroge : si l'on recrute par un concours de haut niveau et qu'après, l'enseignant ne peut plus transmettre ses connaissances, faut-il lier la fonction exercée au diplôme universitaire ?

Des professeurs répondent qu'il faut dominer la matière que l'on enseigne et donc l'avoir suffisamment étudiée.

Les éléments du débat permettent d'affirmer d'un commun accord que les professeurs sont insuffisamment préparés par leur formation initiale, à enseigner à des élèves :

- qui partagent d'autres valeurs que celles qu'enseigne l'Ecole,
- qui ont l'habitude de « zapper » et donc peu de capacités à travailler dans la durée.
- peu soutenus dans leur formation scolaire par leurs parents,
- et répartis, de plus, dans des classes hétérogènes.

Quelques propositions sont alors formulées pour améliorer la formation initiale dans sa durée et son contenu :

- 1- Bénéficier de deux années de formation professionnelle au lieu d'une.
- 2- Avoir ainsi le temps de faire le lien entre la théorie enseignée à l'IUFM et les réalités du terrain.
- 3- Pouvoir observer plus longuement des enseignants exerçant dans leurs classes parce qu'on apprend beaucoup de cette manière.
- 4- Alterner la théorie et la pratique.
- 5- Etudier la psychologie de l'adolescent.
- 6- Apprendre comment gérer un groupe, comment gérer un conflit.
Apprendre comment diversifier la pédagogie dans une classe hétérogène.

Des mesures sont aussi proposées pour accompagner les enseignants au début de leur carrière :

- 1- Qu'un plan d'accès aux établissements et autres lieux utiles soit fourni dès la nomination.
- 2- Que le nouvel enseignant soit accueilli par son administration.

Pour la formation continue, les enseignants constatent les difficultés actuelles :

- Stages souvent refusés aux candidats (trop ou trop peu de candidats)
- Dates ne correspondant pas aux demi-journées libérées dans l'emploi du temps des professeurs à cet usage
- Procédure d'inscription informatisée difficile
- Intérêt des stages très variable

Il faut donc repenser la formation initiale et la formation continue et rendre certains passages obligatoires.

Des parents expriment leurs craintes pour l'avenir proche : La nécessité de remplacer rapidement les enseignants qui vont partir à la retraite risque de diminuer la durée de la formation initiale des nouveaux enseignants.

Faut-il prendre en compte les besoins et les profils des établissements dans l'affectation des enseignants ?

Un constat : un professeur qui est nommé dans un établissement doit s'adapter au profil de l'établissement, au projet d'établissement, sans être peut-être intéressé par ce profil et sans l'avoir choisi.

Mais des professeurs refusent l'idée que l'on puisse être affecté dans un établissement parce que l'on correspondra mieux au profil de l'établissement. Qui décidera que l'on a les compétences requises ? Comment seront évaluées ces compétences ?

Faut-il tenir davantage compte, dans la gestion des carrières, du mérite des enseignants et des situations d'échec ?

Un constat à propos de l'évaluation des enseignants : une heure d'inspection tous les six ans en moyenne peut-elle suffire à évaluer le mérite d'un enseignant ?

De plus, quels seront les critères retenus pour évaluer le mérite ?

Des parents craignent que les primes au mérite soient attribuées aux enseignants qui seront dans la droite ligne ou à ceux qui se montreront bons chasseurs de primes et non aux enseignants efficaces mais trop discrets.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

12- Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Parents et professeurs ont des rôles complémentaires. Si chacun prend sa place, il est possible d'avancer.

Pour favoriser la réussite scolaire des élèves, les parents pensent qu'il faut commencer par inculquer aux enfants des valeurs élémentaires telles que le respect des professeurs, la politesse, la ponctualité, qu'il faut aussi s'informer, consulter le carnet de liaison et rencontrer les professeurs.

Un parent explique que pour certaines familles, c'est très difficile d'entrer en contact avec l'Ecole, que certains parents étaient eux-mêmes en difficulté à l'école, qu'ils ne peuvent aider leurs enfants ou vérifier leur travail scolaire.

L'Ecole cherche à transmettre des valeurs qui ne sont pas celles de la société, qui ne sont plus à la mode. Par exemple le professeur, en cours d'éducation civique, présentera le 8 mai ou le 11 novembre comme des jours pour faire mémoire, pour accomplir un geste civique ; l'élève, lui, profitera de ces journées de congé pour rester couché ou se promener dans la grande surface voisine ouverte pour l'occasion.

Si les parents vont dans le sens de ce que cherche à transmettre l'école, leurs enfants comprendront mieux et réussiront mieux.

Un professeur se demande si des moyens audiovisuels pourraient aider à transmettre ce que les enseignants n'arrivent pas à transmettre

Un professeur propose aux parents de parler avec leurs enfants du métier qu'ils exercent, s'ils en exercent un. Bon nombre d'enfants ne savent rien du métier de leurs parents. C'est déjà un moyen de les faire réfléchir sur le monde du travail et sur leur avenir.

Des professeurs et des parents rappellent une expérience qui a été menée au collège à la satisfaction de tous : les stages de découverte en entreprise pour les élèves de troisième, occasion de découvrir le fonctionnement d'une entreprise, un domaine professionnel et aussi, bien souvent, coup de pouce pour des élèves en difficulté. Ce dispositif a dû être abandonné à l'échelon national suite à des accidents. Tous regrettent ce dispositif qui motivait les élèves et facilitait l'orientation en fin d'année.

Comment améliorer la lisibilité de l'Ecole ?

Au moment de l'orientation, les formulaires emploient des mots et sigles qui ne recouvrent aucune réalité pour les parents. Il arrive que des parents démunis signent en blanc la fiche d'orientation, déléguant au professeur principal la responsabilité de l'orientation.

La conseillère d'orientation psychologue, si elle ne travaillait pas sur trois établissements, pourrait rencontrer davantage d'élèves et autant de fois que nécessaire ; nous proposons donc qu'un poste de COP soit créé dans chaque collège pour assurer un meilleur suivi des élèves et un meilleur accueil des familles.

Doit-on aider les parents ?

Un parent estime que c'est nécessaire mais pas du ressort des professeurs, qu'il faut des lieux et des associations.

Les parents délégués au conseil de classe ou au conseil d'administration ne voient pas leur utilité auprès des autres familles ; ils sont mal relayés par les autres parents.

Une cassette vidéo pourrait être diffusée aux familles pour définir la mission des parents auprès de leurs enfants scolarisés. Ce support serait plus facile d'accès qu'une brochure.

Quand les parents sont en difficulté, c'est à l'école d'apporter le soutien nécessaire aux élèves.

Il serait bon aussi d'expliquer que le redoublement est de plus en plus rare, qu'autrefois il était une sanction, que maintenant il se mérite et n'est proposé qu'aux élèves courageux. Un élève qui ne travaille pas passera dans la classe supérieure. Un parent s'étonne et pense que cette politique ne responsabilise pas les parents.

Pour faire comprendre aux parents comment aider leur enfant, un parent souhaite que les professeurs inscrivent une appréciation, une observation sur chaque devoir.

Enfin, pour faciliter la participation des familles aux réunions au collège, les employeurs des parents qui travaillent devraient leur donner un peu de temps.

Remarques complémentaires sur le débat : déclaration des enseignants

« Les enseignants du Collège qui participent au « Débat National » tiennent à informer les parents et les participants de leur position par rapport à ces deux réunions publiques imposées par le Ministère de l'Education Nationale sans consultation préalable. Nous rappelons que cette « consultation » n'est jamais que la cinquième en 10 ans et que nous avons toujours répondu présents à chaque projet novateur.

Nous avons longuement exprimé notre point de vue d'enseignants en mai et juin dernier. Les enseignants dans la rue n'ont pas manifesté uniquement pour défendre leurs retraites. Nous avons dénoncé les suppressions de 14100 postes statutaires, le transfert du personnel TOS aux départements ou régions, la suppression des Emplois Jeunes et le remplacement déficitaire de ceux-ci par des

Assistants d'Education, sorte de postes d'encadrement au rabais. Ces revendications et bien d'autres sont restées lettre morte. Le gouvernement a refusé la moindre négociation, la moindre ouverture de dialogue.

Or aujourd'hui, on veut nous faire croire que ce débat « révolutionnaire », fixé de manière unilatérale, pourra contribuer à faire avancer le « chantier » de l'éducation.

Voici quelques remarques :

Le lieu choisi pour ce débat n'est pas neutre : le proviseur reste « patron » présent, cela ne favorise pas la liberté d'expression spontanée des personnels participants.

La date est également choisie de manière arbitraire (peut être déterminée par des soucis électoraux) : c'est à cette période de décembre que les enseignants sont le plus sollicités par les tâches inhérentes au métier (Conseil de classe, bilans de fin de Trimestre, Conseils d'Administration, etc.) En imposant cette date, c'est une manière de suggérer qu'un enseignant a à tout moment du temps libre devant lui.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'imposition d'un thème précis. Un débat démocratique doit partir des interrogations des participants et non de directives hiérarchiques.

Néanmoins, nous sommes ici présents car nous savons que par les temps qui courent, les occasions d'échange d'idées au sein d'une société démocratique deviennent de plus en plus rares et il est indispensable de pratiquer la démocratie avant qu'elle ne s'use.

Mais nous ne sommes pas dupes : nous savons que d'ores et déjà le plan du gouvernement concernant l'Education est en marche. Lors du rapport N° 1110 de l'Assemblée Nationale du 3 novembre 2003 les grandes lignes d'une réforme ont été déjà posées.

Voici les grandes lignes de ce projet :

- la régionalisation de l'enseignement à plus ou moins court terme.
- La bivalence des enseignants
- La privatisation de l'enseignement professionnel
- La suppression d'options dites « non rentables » en lycée
- la privatisation de certaines catégories de personnel
- l'allongement du temps de présence des enseignants

Le gouvernement voudrait que son projet déjà programmé soit avalisé par le débat national de manière à s'assurer une sorte de légitimité populaire. Nous ne sommes pas dupes et nous mettons en garde les parents et les participants à ce débat sur le fait que nous sommes opposés à toutes ces mesures qui touchent à l'essence même de notre enseignement laïque, gratuit et universel. »

Trois priorités pour l'École

- 1- La formation professionnelle initiale d'un enseignant doit être prolongée d'une année.
- 2- Un poste de conseiller d'orientation psychologue doit être créé dans chaque collège.
- 3- Les parents qui travaillent doivent pouvoir prendre sur leur temps de travail pour participer à une réunion au collège ou rencontrer un professeur.